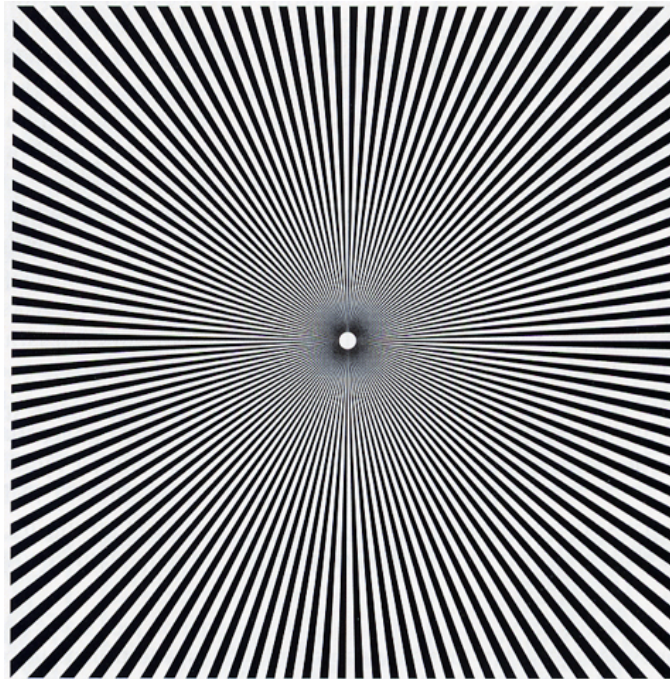


Programme de formation en hypnose relationnelle thérapeutique de l'Hôpital du Valais



Cursus et programmes de formation 2016 - 2020

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Enseignement et pratique de l'hypnose clinique au sein de l'Hôpital du Valais (HVS)

Ce qu'il faut comprendre par « hypnose »

« L'hypnose » est un terme qui permet de désigner une forme particulière d'accompagnement relationnel (technique d'hypnose) par le sujet dit « *hypnotiseur* », d'une personne qu'il « *hypnotise* » en sollicitant son attention afin d'induire une expérience (de transe) de modulation et de modification de ses perceptions (*imagination*). Ce que l'on désigne sous le nom de « *techniques d'hypnose* », consiste en un corpus de descriptifs de procédures standardisées d'accompagnement de l'induction et du déroulement de l'expérience hypnotique. Ces techniques servent essentiellement d'exercices didactiques utiles à la formation des *hypnotiseurs* afin qu'ils se familiarisent avec la conduite et le déroulement de l'expérience que fait le sujet *hypnotisé*. Elles facilitent le basculement d'une modalité relationnelle conversationnelle ordinaire vers celle d'une attention focalisée sur l'expérience de modifications perceptives permettant au patient d'agir son propre soulagement.

En tant qu'aptitude relationnelle des soignants, l'hypnose s'intègre à tout le champ de la médecine clinique dans laquelle s'établit une relation soignant-soigné. Dans toutes les spécialités cliniques (y c. médecine somatique, psychiatrie, psychothérapie, urgences, soins aigus ou de longue durée, procédures d'investigation ou de soins invasives et douleurs infligées) l'hypnose permet aux soignant d'accompagner les patients qui peinent à faire face à ce qu'ils éprouvent par l'expérience de la maladie, de ses symptômes, des procédures d'investigation diagnostique, des traitements prescrits ou des soins. Dans le champ des psychothérapies, l'hypnose permet au patient de mieux s'approprier et gérer ses perceptions du monde, d'autrui et de lui-même. En d'autres termes, l'hypnose initie un accompagnement relationnel permettant au patient de prendre une part active au traitement de sa maladie en lui permettant de mieux gérer l'expérience qu'il éprouve tout en le soulageant de ses souffrances.

L'hypnose facilitatrice des pratiques cliniques collaboratives

La mise en concertation des nombreuses spécialités et professions que compte notre système sanitaire en vue de soigner les patients tout au long de leurs itinéraires de soins représente un défi majeur pour notre médecine. Au centre de ce défi se trouve non seulement la nécessité d'une dynamique interprofessionnelle efficace mais également celle qui consiste à intégrer le patient en tant qu'acteur partenaire participant activement au processus de soin dont il bénéficie. Dans un système soignant complexe, l'hypnose offre une excellente possibilité de créer des espaces ou des temps relationnels collaboratifs qui potentialisent l'effet des traitements, attribuent un rôle actif au patient qui gère ses propres perceptions, valorise les aptitudes relationnelles singulière des soignants et améliore tant la qualité que l'économicité des soins. C'est pourquoi les professionnels du soin qui intègrent l'hypnose dans leur pratique doivent démontrer leur aptitude à engager une relation résolument partenariale avec leurs patients en respectant inconditionnellement leur singularité, leur vulnérabilité et en les accompagnant vers le soulagement de leurs souffrances et l'obtention d'une plus grande autonomie, y compris à leur égard.

La pratique de l'hypnose au sein de l'Hôpital du Valais

La relation de soin et la collaboration sont deux des valeurs cardinales que l'Hôpital du Valais (HVS) a défini dans sa « Vision stratégique 2018-2022 ». À ce titre, l'HVS adhère également à la charte « Collaboration entre les professionnels de la santé » de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM). C'est en l'occurrence parce que l'intégration de l'hypnose dans la clinique quotidienne permet d'améliorer la relation de soin et de soutenir la pratique collaborative que l'Hôpital du Valais a mis sur pied un enseignement ouvert à tous les soignants et défini les règles de son utilisation clinique. Tous les collaborateurs qui de par leur profession ou fonction sont en contact avec des patients en traitement à l'Hôpital du Valais (HVS) peuvent accéder à cette formation qui leur permettra d'intégrer l'hypnose dans leur pratique clinique quotidienne. Ceux qui sont au bénéfice d'une autre formation en hypnose peuvent également l'intégrer, moyennant la reconnaissance de celle-ci par l'HVS et la participation au cours « passerelle » prévu à cet effet (*Jour 6 : Participer à la culture d'une pratique de soin collaborative*).

La pratique de l'hypnose au sein de l'HVS est soumise aux « Règles de pratique professionnelle sur l'utilisation de l'hypnose médicale et thérapeutique au sein de l'Hôpital du Valais (HVS) » édictées par la Direction générale et les directions médicales et soignantes. Ces règles respectent le Code d'éthique de la Société internationale d'hypnose (ISH).

L'enseignement de l'hypnose au sein de l'Hôpital du Valais

L'Hôpital du Valais (HVS) a mis en place une formation en hypnose clinique spécialement adaptée aux situations rencontrées dans un système soignant complexe. Elle s'adresse à toutes les professions de la santé confondues. Alors que les formations existantes sont respectivement adressées à des catégories professionnelles distinctes pour une pratique individuelle avec le patient, l'Hôpital du Valais souhaite par cette formation développer une pratique interprofessionnelle accompagnant le patient tout au long de son itinéraire de soin (de l'ambulance au rétablissement en passant par les urgences, le bloc opératoire, les soins intensifs et hospitaliers). Cette formation vise une pratique à la fois intégrative de l'hypnose au sein de la clinique et collaborative avec les équipes médico-soignantes, le patient et ses proches.

La participation à cet enseignement permet d'acquérir les aptitudes relationnelles de base nécessaires à l'intégration de la conduite de l'expérience d'hypnose thérapeutique dans sa pratique clinique, conformément au Code d'éthique de la Société internationale d'hypnose (ISH) et à la charte « *Collaboration entre les professionnels de la santé* » de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM).

Destiné à tous les professionnels de la santé travaillant au contact direct des patients, ce programme est essentiellement pratique et participatif. Il se décline sur 6 modules de 2 jours chacun, des interventions cliniques supervisées et un travail personnel. Ce cursus de formation de base se compose de 7 modules de formation propédeutique assurés par l'enseignant principal et 5 modules de formation approfondie dispensés par 5 praticiens chevronnés. Ces 130 heures de formation comprennent plus de 60 exercices de techniques hypnotiques didactiques (hypnose formelle) complétés par un éclairage théorique ajusté aux besoins des participants, ainsi que de nombreuses séances de supervision clinique interactives.

Cette formation conduit à l'obtention d'un certificat de formation en hypnose clinique délivré par l'Hôpital du Valais (HVS) et reconnu intégralement au titre de formation continue pour toutes les professions de la santé conformément aux Lois fédérales sur les professions de la santé (LPSan), sur les professions médicales universitaires (LPMéd) et sur les professions relevant de la psychologie (LPsy).

Renseignements et inscriptions

Service de formation du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) de l'Hôpital du Valais (HVS) :